

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le vingt février,

À la salle d'honneur à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, sur convocation légale en date du 14 février 2024 sous la présidence de Madame Elisabeth REDOUTEY, Maire pour une session ordinaire du mois de mars.

**Etaient présents** : Françoise BOULARD, Christophe DALLOZ, Anita DORNIER, Camille FAIVRE, Laurent FAIVRE, Christophe JACOULOT, Prisca MAIRE, Yves OBERTINO, Frédéric POURCHET, Valérie PRÉTOT, Elisabeth REDOUTEY, Hervé REMONNAY, Alain RENAUD, Marie-Claude SIRE, Ulysse TATTU et Edith VIEILLE

**Absente excusée** : Mesdames Christine FEUVRIER, Séverine PIERRE et Messieurs David CHRISTIN, Jérôme LAFFLY, James MICHEL, Yannick MYOTTE-DUQUET et Hervé SIMONIN

**Procurations** : Mesdames Christine FEUVRIER, Séverine PIERRE et Messieurs David CHRISTIN, Jérôme LAFFLY, James MICHEL, Yannick MYOTTE-DUQUET et Hervé SIMONIN donnent procuration respectivement à Prisca MAIRE, Christophe DALLOZ, Anita DORNIER, Frédéric POURCHET, Christophe JACOULOT, Marie-Claude SIRE et Laurent FAIVRE.

#### **La séance est ouverte à 19H09**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Monsieur Alain RENAUD, secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **F FINANCES**

##### **RÉNOVATION & EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE Pierre Bichet**

- Validation du programme de travaux et du plan de financement du projet « rénovation & extension du groupe scolaire Pierre Bichet » et autorisation d'engager l'opération.

#### **Questions diverses**

##### **Délibération 10-02-2024**

##### **Objet : Projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire Pierre Bichet**

Le Maire de la commune des Fins,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Considérant** l'appel à projet commun DSIL-DETR 2024 de la Préfecture du Doubs, et plus particulièrement l'axe relatif à la création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires,

**Considérant** le renouvellement du Fonds Vert pour 2024, avec la création d'un Fonds école dédié à la rénovation énergétique des groupes scolaires,

**Considérant** que le projet porté par la commune de rénovation et d'extension de son groupe scolaire Pierre Bichet, dont le coût de l'opération est de 5 439 893,00 € H.T., est éligible aux subventions de l'Etat (DETR, DSIL, Fonds Vert 2024),

**Considérant** la nécessité d'établir un dossier de demande d'aides financières, de présenter les travaux, de les approuver, de demander une subvention, et de signer tout acte afférent,

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal,

- De valider le programme des travaux et le plan de financement associé pour la rénovation et l'extension du groupe scolaire Pierre Bichet ;
- De solliciter une subvention au titre de l'appel à projet DSIL-DETR 2024 ainsi qu'au titre du Fonds Vert

2024 auprès de la Préfecture pour la réalisation de l'opération de rénovation-extension du groupe scolaire P. Bichet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée :

- **AUTORISE** Madame Le Maire à engager l'opération de rénovation et d'extension du groupe scolaire Pierre Bichet et solliciter toute subvention (DSIL, DETR, Fonds Vert 2024) auprès des services de l'Etat.

**Annexe 1 : Plan de financement pour la rénovation-extension du groupe scolaire P. Bichet**

<b>Coût estimatif de l'opération</b>	
<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant (HT)</b>
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	
Honoraires de maîtrise d'œuvre	337 393,00 €
<b>Sous-total MOE/Études</b>	<b>337 393,00 €</b>
<b>Travaux ou acquisitions</b>	
<b>EXTENSION</b>	
Terrassements - VRD	295 000,00 €
Gros œuvre	393 000,00 €
Charpente bois	435 000,00 €
Couverture bas acier	154 000,00 €
Isolation thermique extérieure - Enduit RPE	66 000,00 €
Bardage bois	69 000,00 €
Menuiseries extérieures bois/aluminium	167 000,00 €
Menuiseries intérieures bois	194 000,00 €
Doublages - Cloisons - Plafonds - Peinture	270 000,00 €
Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire	420 500,00 €
Electricité - Courants forts/faibles	227 500,00 €
Panneaux photovoltaïques	55 000,00 €
Chapes - Carrelgas - Faiences	31 000,00 €
Revêtements de sols souples	40 000,00 €
Metallerie	41 000,00 €
Ascenseur	28 500,00 €
<b>Sous-total travaux d'extension</b>	<b>2 886 500,00 €</b>
<b>EXISTANT</b>	
Désamiantage	54 000,00 €
Terrassements - VRD	36 000,00 €
Gros œuvre (installation de chantier, démolition)	102 000,00 €
Charpente bois - Murs à ossature bois	83 000,00 €
Couverture bacs acier	275 000,00 €
Isolation thermique par l'extérieur- Enduit RPE	63 000,00 €
Bardage bois	78 000,00 €
Menuiseries extérieures bois/aluminium	324 000,00 €
Menuiseries intérieures bois	145 000,00 €
Doublages – cloisons – plafonds – peintures	221 000,00 €
Chauffage – ventilation – plombier – sanitaire	373 500,00 €
Electricité	307 500,00 €
Chapes – carrelages – faiences	12 500,00 €
Revêtement de sols souples	91 000,00 €
Metallerie	12 000,00 €
<b>Sous-total travaux existant</b>	<b>2 177 500,00 €</b>
Menuiseries triple vitrage (volet "existant")	28 000,00 €
Automatisme des occultations	10 500,00 €
<b>Sous-total travaux optionnels retenus</b>	<b>38 500,00 €</b>
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>	<b>5 439 893,00 €</b>

Suffrages exprimés : 23

Pour : 16

Contre : 7

Abstention : 0

### **Questions diverses**

Le composteur collectif est installé rue Beau Soleil. L'inauguration aura lieu **le samedi 23 mars à 10h30** avec la présence de PREVAL. Les seaux seront distribués ce jour pour les personnes présentes et par la suite en Mairie. Un registre des personnes utilisatrices du composteur sera tenu en mairie. Il sera fermé avec un cadenas à codes. Seules les personnes inscrites pourront obtenir le code. L'entretien sera effectué par PREVAL (mélange du compost, réparation, ...).

La Municipalité a sollicité PREVAL pour l'installation d'un deuxième site de compostage collectif sur le bas du village. Compte tenu des demandes, il sera livré à l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h52

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance  
Alain RENAUD

Le Maire  
Elisabeth REDOUTEY